Elections des grands Ã©lecteurs pour la dÃ©signation des reprÃ©sentants Ã©tudiants au CNESER

le 18 avril 2019
Les Ã©lections des reprÃ©sentants Ã©tudiants au CNESER, se dÃ©rouleront le 18 avril 2019

Dans le cadre des élections au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER), la ComUE UGA doit désigner 4 grands électeurs par et parmi les représentant des usagers (étudiants) élus aux Conseils d'Administration et Académique de la ComUE Université Grenoble Alpes.
Sont éligibles tous les usagers régulièrement inscrits sur la liste électorale, ainsi que ceux qui ne sont pas désignés dans les établissements membres associés de la ComUE UGA.
Ces électeurs devront être élus conformément aux modalités de l'arrêté du 8 février 2019 publié au JORF.

Le scrutin aura lieu le **jeudi 18 avril 2019**, de 9h à 17h au siège de la ComUE Université Grenoble Alpes, Maison Jean Kuntzmann, dans le bureau 116 (1er étage) au110 rue de la Chimie - 38400 Saint Martin d'Hères.

R ô l e d u C N E S E R
Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) est un organe consultatif placé auprès du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il donne un avis sur la politique d'enseignement supérieur et sur les diplômes (budget, ouverture d'un nouveau diplôme, création de nouveaux établissements,…). Il a également une fonction disciplinaire.

En savoir +

Consulter l'arrêté 2019-007 relatif à l'élection des grands électeurs de la ComUE UGA pour la désignation des représentants étudiants au CNESER
Consulter l'arrêté du 8 février 2019 au JORF
Liste des candidatures
PV de dépouillement et de proclamation des résultats du scrutin (19 avril 2019)

Contact
Pour toute demande de précision, vous pouvez adresser un e-mail à
comue-elections@univ-grenoble-alpes.fr

Mise à jour le 29 avril 2019